

**Vous vous occupez quotidiennement d'une personne cérébro-lésée
en situation de grande dépendance ?**

Le manque d'institutions spécifiques à la prise en charge des personnes cérébro-lésées amène régulièrement des familles à s'occuper à domicile de son proche en situation de grande dépendance. Dans ce contexte, l'aidant proche éprouve, à juste titre, le droit de souffler, ...

Le répit est un moyen qui donne au proche de la personne en situation de grande dépendance la possibilité de confier la personne cérébro-lésée à une tierce personne, que ce soit au domicile ou à l'extérieur.

Vous ressentez, ou avez déjà ressenti le besoin de souffler, d'avoir une pause, de prendre du recul, d'avoir le temps de vous occuper de vous et des autres membres de la famille, ... ?

Vous avez déjà expérimenté des solutions de répit ? L'expérience s'est avérée positive ou négative ?

Vous pensez à une formule idéale en matière de répit qui pourrait vous convenir à vous et à votre proche ?

Votre témoignage nous intéresse dans le cadre d'une réflexion que nous menons actuellement sur les besoins et les solutions en matière de répit pour les proches de personnes cérébro-lésées en situation de grande dépendance et qui se concrétisera par deux jours d'atelier de réflexion sur ce thème en présence des professionnels et des familles concernées.

Si vous acceptez de témoigner veuillez contacter Marie-Claude Peterkenne au Centre Ressources La Braise :

Soit par tel : au 02/522.77.97 ou au 02/523.04.94

Soit par courrier : 165, rue de Neerpede 1070 Bxls

Soit par mail : la.braise.centreressources@skynet.be